**Proposition de loi visant à renforçant la lutte contre le système prostitutionnel**

14 octobre 2015 – Discussion générale 2ème lecture – Claudine Lepage

Monsieur le président, Madame la secrétaire d’État, mes chers collègues,

De nouveau nous examinons la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel.

5 ans déjà que le parlement s’est emparé de ce sujet avec la détermination de mettre fin à l’exploitation sexuelle de femmes et d’hommes.

La prostitution suscite toujours bien des passions, car elle renferme plusieurs tabous de notre société : le sexe, l’argent, la misère. Mais un consensus toujours plus large se fait jour sur la nécessité d’œuvrer efficacement pour abolir cet esclavage moderne comme la nommait Victor Hugo.

Aujourd’hui, plus personne ne peut dire qu’il ignore que, en France, 85% des personnes prostituées (et 97% des prostituées de rue) sont d’origine étrangère. Que l’immense majorité d’entre elles sont les victimes de réseaux de traite. Que, selon les chiffres du ministère de l’intérieur, la prostitution rapporte en France entre un et deux milliards d’euros par an aux mafias.

Le déni sociétal qui prévalait, le confort de l’image de la prostituée glamour qui rassurait, la résignation face à ce soi-disant « plus vieux métier du monde », la croyance dans la nécessité d’un exutoire à la sexualité irrépressible des seuls hommes ... Tous ces poncifs répétés à l’envi n’ont plus cours, et sont même considérés comme parfaitement archaïques et réactionnaires par la jeune génération.

Quant au mythe, des deux prostitutions, l’une liée à la traite, violente et l’autre, rebaptisée, pour en aseptiser la réalité, « travail du sexe », il est déconstruit lui aussi. Le procès du Carlton a fait tomber les masques : les prostituées sont tout autant humiliées, maltraitées, dominées. Parce que la prostitution est avant tout une relation marchande et le client y est roi !

Oui, la société d’aujourd’hui, ouvre les yeux et refuse l’inacceptable. Les exactions de Boko Haram ou Daech, dont le but affiché est la réduction en esclavage sexuel des femmes, sont encore autant de raisons pour les Français de crier haut et fort que non, le corps des femmes n’est pas une marchandise, ni en Afrique, ni au Moyen Orient, et pas davantage à Paris, Marseille, Lyon ou Lille!

Le regard de la société a donc changé. Et la position de ses représentants politiques aussi. Lors du l’examen en première lecture par l’Assemblée nationale, il y a près de deux ans déjà, un large consensus trans-partisan avait conduit à l’adoption du texte. En juin dernier, à l’occasion de la deuxième lecture, on ne parle même plus de consensus, mais d’une quasi-unanimité puisque UNE seule voix s’élevait contre.

Aussi, je ne doute pas un seul instant, que dans cet hémicycle, sénatrices et sénateurs nous ne marquions pas, une nouvelle fois, le Sénat au fer rouge du conservatisme réactionnaire.

Il est donc temps de cesser l’hypocrisie : le client est le premier rouage du système prostitutionnel; c’est pour satisfaire sa demande que les réseaux choisissent la France pour y développer leur activité et c’est bien son argent qui les enrichit et donc les encourage.

Bien sûr, j’entends les propos de certains qui, en toute bonne foi, craignent que le remède soit pire que le mal et que la pénalisation des clients induise des effets pervers pour les personnes prostituées, encore plus en danger et encore plus précarisées.

Non, les personnes prostituées ne seront pas plus isolées et donc pas davantage en danger : Soyons sérieux, si un client parvient à trouver une personne prostituée, alors les associations et les services de l’Etat le pourront aussi! Et, de toute façon, le moment le plus dangereux pour la personne prostituée est, quand la porte de la chambre ou de la camionnette se ferme (Rappelons qu’en 2014, 100% des meurtriers identifiés des 8 prostituées assassinées étaient des clients).

Non, les personnes prostituées ne seront pas plus exposées aux risques sanitaires. Aucune étude épidémiologique ne montre qu’interdire l’achat d’acte sexuel comporte des risques sanitaires. Et il est inefficace et dangereux de réduire la question de la santé aux seules maladies sexuellement transmissibles. Comme le rappellent de nombreux médecins, Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU social et de Médecins sans frontières, le généticien Axel Kahn, le psychiatre Christophe André, le gynécologue Israël Nisand, la prostitution est toujours une violence physique et psychologique.

Le groupe socialiste votera donc ce texte dans la cohérence de ses quatre piliers, accompagnement des personnes prostituées, renforcement de la lutte contre la traite des êtres humains et des réseaux, prévention et éducation, responsabilisation du client.